



COMMUNIQUE DE LA HAAC N° 016 /HAAC/2025/P

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication invite les journalistes, techniciens des médias et auxiliaires de presse qui ont déposé des dossiers de demande de délivrance de la carte de presse, à venir retirer leur carte au secrétariat général de l'Institution à partir du lundi 08 septembre 2025, de 08h30 à 11H30 et de 14H30 à 17H00.

Le Président de la HAAC saisit l'occasion pour inviter les professionnels de la presse et de la communication à plus de retenue et de professionnalisme dans le traitement de l'information en cette période caractérisée par des appels à manifestations.

Fait à Lomé, le 05 SEPT 2025

Le Président

Pitalounani TELOU

